

**Comité directeur du 12 Novembre 2021 (10 h – 17 h)
Creps de Vallon Pont d'Arc
Compte rendu / Relevé de décisions**

Présent-es : Pierre Mairesse – Mélanie Petitbout - Patrick Orosz — Joëlle Despax – Nasser Hammache – Rémy Baudoin – Mathieu Hug – Pierre Soubry – Rémy Alonso – Sylvain Louvel – Bernard Jacquot

Invité-es : Claude Bénézit - Marie Laudrain – Véronique Chavier - Laurent Brossat – Claire Landrin

Excusés : Philippe Caillebotte – Yves Lecaude – Thierry Dubut – Nicolas Trotoux – Romain Planche – Patrice Fischer

Absent-es : Jérôme Miton – Philippe Godet – Xavier Séchirou – David Marteau – Luc Chabridon – Nathalie Silvin – Christelle Perron – Frédéric Lutz

Quoi	Qui	Quand
Informations		
<p>Point d'information sur les adhésions et licences fédérales (doc joint)</p> <ul style="list-style-type: none"> - adhésions : après rapprochement avec le fichier fédéral, le Comité compte 58 clubs affiliés et 13 membres agréés - Licences : avec le changement de formule des licences et titres, la comparaison 2020 / 2021 est difficile ; mais les chiffres du Comité semble en recul : <ul style="list-style-type: none"> o Total 2020 / 2021 : 21.423 / 15.864 o Licences > 1 jour : 6573 (dont 3759 tempo) / 3139 o Carte et licences 1 jour 2020 / 2021 : 14850 / 10766 	BJ ML	
<p>Hangar à St-Pierre-de-Bœuf</p> <p>Le dernier devis établi suite à la réunion du 13 mars avec la CCPR s'établit à 120K€. Ce montant jugé élevé, amène à une nouvelle étude des possibilités de construction toujours sur la base des besoins initiaux.</p>	NH BJ LB	
<p>L'état des finances du Comité</p> <p>Le résultat prévisionnel 2021 devrait être légèrement excédentaire, avec des disponibilités en trésorerie qui s'améliorent. Les tableaux présentés (ci-joint) montrent la bonne gestion financière du Comité.</p> <p>La diversité des subventions en cours nécessite une grande rigueur de gestion et la mise au point d'un tableau de suivi rigoureux.</p>	SL JD	
<p>Les chantiers en cours dans la commission Esind</p> <p>La coordination avec les comités départementaux est une action phare de l'année en cours. Le nombre de dossiers et de chantiers en cours s'est accru avec le contexte actuel, nécessitant une veille et un suivi permanent par un correspondant / référent local... lesquels font encore trop défaut.</p>	PC PO YL	
<p>Les chantiers en cours dans les commissions Jeunes</p> <p>Le livret Nirvelli fait l'objet d'un projet de diffusion gratuite auprès des nouveaux jeunes licencié-es des clubs pour un budget de 1000 € environ. La proposition est validée à condition de s'assurer d'un bon usage du livret par un</p>	RB CL	

<p>accompagnement et un engagement approprié des clubs. Par la suite, une diffusion auprès des scolaires effectuant un cycle d'au moins 5 séances sera envisagée.</p>		
<p>Déménagement du local de stockage de Cournon La mairie nous ayant demandé de libérer le local, le matériel sera déplacé à Issoire si l'espace est insuffisant à Cournon, après qu'un inventaire ait été fait pour identifier les lieux de stockage, pour sortir le matériel introuvable, pour permettre le rapprochement comptable et le calcul des dotations aux amortissements qui seront intégrées aux comptes 2021.</p>	<p>NH YL SL LB CL</p>	<p>30/12</p>
Décisions		
<p>Révision des statuts demandée par la FFCK La fédération considère les CDCK et CRCK comme des organes déconcentrés devant appliquer les directives fédérales et a décidé qu'ils devaient appliquer les mêmes dispositions. Sans remettre en cause cette vision, le Comité directeur souhaite affirmer que le Comité régional reste en même temps une personne morale à part entière. Sur le fond, le texte proposé par la fédération n'est pas satisfaisant, avec des manques, des redites, des formulations complexes, des précisions non souhaitables dans des statuts, et même des fautes. Sur la forme, le Comité directeur n'est pas en capacité de fournir un travail sérieux et partagé dans le délai imparti (la priorité étant donnée au projet de développement) d'autant qu'il n'y a pas d'urgence à modifier les statuts à la prochaine assemblée générale. En conséquence, le Comité directeur décide de proposer au Bex Ffck : - lors de l'AG 2021 du 30 janvier 2022, de ne modifier que sur le point concernant les nouvelles licences ; - de reporter la révision globale à 2022 afin de prendre le temps de bien faire les choses. Mélanie Petibout et Nasser Hammache se chargent de porter ce message, à l'occasion du Conseil fédéral et du Conseil des territoires. Une note de synthèse est rédigée à cet effet</p>	<p>NH YL PC</p> <p>NH MP BJ</p>	<p>28/11 13/11 20/11</p>
<p>Convention de Mise à disposition de moniteurs Le document présenté, qui respecte les dispositions du code du travail et de la CCNS est adopté. (Voir pièce jointe) Il sera diffusé à toutes les structures potentiellement concernées pour leur permettre d'anticiper les formalités associées. Les CTS s'attacheront à anticiper autant que possible.</p>	<p>BJ</p>	<p>30/11</p>
<p>Contrat de travail à durée déterminée courte - CDD court Le document présenté, qui respecte les dispositions du code du travail et de la CCNS est adopté. (Voir pièce jointe)</p>	<p>BJ</p>	<p>30/11</p>
<p>Tarifs 2022 de remboursement de frais de déplacement Le tableau présenté est adopté. (Voir pièce jointe) Il entérine 2 situations pour les déplacements des bénévoles : - déplacement seul en véhicule personnel : 0,40 cts - déplacement à plusieurs en véhicule personnel : 0,50 cts Et 2 situations pour les déplacements des salarié-es et CTS : - travail / travail : sur la base de la grille fiscale ; - domicile travail : idem dans le cadre du rescrit Urssaf pour Véronique Chavrier et Alain Jourdan uniquement.</p>	<p>SL</p>	<p>01/01</p>

